



SIGNALEMENT NON CONFORMITÉ A AUTORISATION DE TRAVAUX IMMOBILIER

BP 866 - 98 713 Papeete - TAHITI
Tél. 40 46 80 24 / 40 46 82 49
Mail. direction.sau@urbanisme.gov.pf

Cadre réservé à
l'administration

Numéro de dossier :
Date :

SI

SI

Archipel

Commune

Année

N de dossier

Souhaitez-vous procéder au dépôt du signalement anonymement* ? Oui / Non

(Dans ce cas de figure l'administration ne sera pas en mesure de vous contacter ultérieurement, veuillez passer au point 3 du formulaire)

1 IDENTITÉ DU PLAIGNANT (Le plaignant indiqué dans le cadre ci-dessous est le demandeur.)

Vous êtes un ou des particuliers* Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance* :

Date :

Commune :

Vous êtes une personne morale*

Statut : N° Tahiti ou N° E (DICP)* : Dénomination :

Représenté par* : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance* :

Date :

Commune :

2 COORDONNÉES DU PLAIGNANT*

Adresse postale : BP Code postal : Commune :

Adresse géographique (pk) : Côté : Mer / Montagne Commune : Servitude :

Tél. : Email : @

Vous disposez d'un mandataire (personne que vous choisissez pour suivre votre demande en votre nom – remplir la rubrique 6.2) Attention : seul le mandataire sera destinataire des notifications pendant l'instruction de votre demande !

Votre mandataire est un particulier* :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Votre mandataire est une personne morale*

Statut : N° Tahiti ou N° E (DICP)* : Dénomination :

Représenté par* : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Coordonnées du mandataire* :

Adresse postale : BP Code postal : Commune :

Tél. :

J'accepte de recevoir de façon électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante* :

@

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 IDENTITÉ DU CONTREVENANT

Le titulaire du permis est un particulier* Madame Monsieur

Nom : Prénom :
Tél. : Email : @

Le titulaire est une personne morale

Statut : N° Tahiti ou N° E (DICP)* : Dénomination :

Représenté par* : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

4 RÉFÉRENCE DE L'AUTORISATION FAISANT L'OBJET DU SIGNALLEMENT

Permis de construire N° date : commune :
 Permis d'aménager N° date : commune :
 Permis de lotir/groupement N° : commune :

Objet de la demande (*description succincte du projet*) :

5 ADRESSE GÉOGRAPHIQUE DES TRAVAUX LITIGIEUX

(pk) : Côté : Mer / Montagne Commune : Servitude :

6 RÉFÉRENCES DU TERRAIN* (Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales concernées par le projet)

Dans le cas où les champs ci-dessous ne suffisent pas, il conviendra de compléter sur papier libre

Section cadastrale	N° cadastral	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements	Superficie (m ²)	Commune	Propriétaire
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

7 TYPE DE NON CONFORMITÉ

- Dimension des constructions Destination de la construction
 Distances par rapport aux limites séparatives Hauteur de la construction
 Distances par rapport aux voies Empiètement sur terrain voisin
 Autres :

8 DATE DES TRAVAUX LITIGIEUX

Travaux en cours depuis le :
Travaux achevés depuis le :

9 OBSERVATIONS

Date :

Signature :

Art. LP.114-6 §3 CAPF : « [...] Les autorisations de travaux immobiliers sont délivrées sous réserve des droits des tiers. Il appartient aux personnes qui s'estiment lésées par la construction, l'aménagement ou les travaux d'engager les démarches nécessaires devant le tribunal compétent. L'autorisation de travaux immobiliers devient caduque si les pièces et renseignements fournis se révèlent faux ou erronés ».